

Chez Catherine et André Le Gall à Saint-Jean du doigt dans le Finistère

25 000 poules plein air avec jardins d'hiver...

La coopérative du Gouessant était en quête d'un modèle d'ateliers de poules pondeuses plein air viable sur le plan économique et ne remettant pas en cause les acquis techniques. Elle a trouvé ce qu'elle cherchait aux Pays-Bas : un bâtiment de 20 000 têtes avec jardins d'hiver. Catherine et André Le Gall installés dans le Finistère se sont lancés dans l'aventure ● E. Viénot

► A Saint-Jean-le-Doigt dans le Finistère, Catherine et André Le Gall ont raccroché leur casquette de maraîchers pour se lancer dans la production d'œufs de consommation plein air avec un atelier de 25 000 poules.



Exit le chou-fleur et l'artichaut... Catherine et André Le Gall, la quarantaine un peu dépassée, ont raccroché leur casquette de maraîchers (70 ha) après 20 ans de pratique pour se lancer dans une nouvelle production leur offrant un meilleur confort de travail. Ils ont ainsi saisi l'opportunité offerte par la coopérative du Gouessant qui recherchait des candidats pour monter des ateliers de 20 000 poules plein air. Comme la place ne manquait pas, le couple a même poussé l'aventure jusqu'à 25 000 pondeuses ! « 20 000 ou 25 000 PP, cela ne fait pas de grande différence en terme d'investissement, les parties communes restent identiques », souligne Cécile Hareau, responsable activité pondeuses alternatives à la coopérative du Gouessant. Les voilà donc aux commandes d'un poulailler flambant neuf inauguré le

26 janvier dernier en présence de nombreux visiteurs et des différents partenaires qui ont participé à ce chantier.

Un concept venu des Pays-Bas...

Ce type de projets de l'ordre de 20 000 poules plein air avec jardins d'hiver de part et d'autre du bâtiment vient tout droit de Hollande. « Initialement, on avait envisagé de monter des ateliers de 10 000 poules plein air mais cela ne passait pas sur le plan financier. Le concept hollandais permet de diminuer le coût d'investissement aux alentours de 25 €/poule », confie Cécile Hareau. Car les jardins d'hiver, moins onéreux à la construction, comptent comme surface utilisable du moment qu'ils sont accessibles en permanence aux animaux. « Ce projet est rentable et l'on reste sur un bâtiment

que l'on connaît et que l'on sait gérer », poursuit-elle.

Cette version de l'élevage convient tout à fait au couple Le Gall qui n'était séduit ni par la volière ni par les cages aménagées. « Je pense que le voisinage aurait été moins réceptif et l'accueil moins bon si l'on avait opté pour un autre mode de production. On a peu de volailles dans le secteur... », explique Catherine.

C'est elle qui gèrera à terme l'atelier avicole tandis que son mari s'occupera des 35 vaches laitières et des terres. Mais, pour l'heure, les deux sont en phase d'apprentissage, étroitement encadrés par l'équipe technique du Gouessant. « On se doit d'être polyvalent au cas où l'un de nous deux tomberait malade », argumente-t-elle.

Prudence à l'installation

L'atelier de 25 000 poules correspond à une UTH, soit trois à quatre heures de travail par jour en cours de lot, dont deux heures pour le ramassage des œufs. Le couple Le Gall s'est équipé d'une emballeuse de ferme FP40 avec empileur d'alvéoles d'une capacité de 16 000 œufs/heure spécialement conçue pour les élevages plein air et biologiques et d'une table élévatrice avec pédale de commande, toutes deux distribuées par Ovoconcept.

Les œufs sont repris par le centre de conditionnement CDPO avec qui Le Gouessant a signé un contrat de trois ans. Fidèle à sa politique, la coopérative du Gouessant s'engage auprès des éleveurs sur une durée de sept ans et ne lance aucun projet si le contrat de reprise ne s'inscrit pas dans la durée (trois à cinq ans). « Actuellement, le contexte en plein air permettrait de mettre davantage de candidats à l'étrier, mais on se contente de réaliser les projets déjà dans les tuyaux car nous ne voulons pas prendre le risque d'engorger le marché », signale Cécile Hareau.

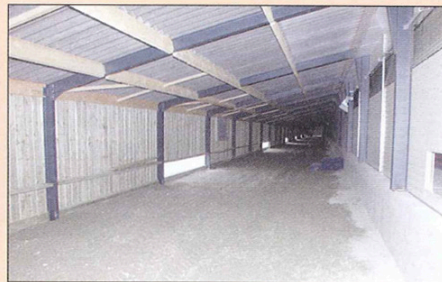
Du côté des banques, Catherine et André Le Gall n'ont pas connu de difficultés particulières, ils ont contracté deux emprunts auprès du CMB, l'un ►

Extérieurs, pondoirs, jardins d'hiver, perchoirs

Le bâtiment en images...



▲ 41 blocs de pondoirs centraux à deux étages (610 poules par bloc) avec toit ouvrable, pièges à poussières au niveau des déflecteurs et perchoirs rabattables.



▲ De chaque côté du bâtiment, se trouve un jardin d'hiver de 5 m de large dont les bardages sont en bois traité à cœur (non isolés).



▲ 2 500 m de linéaires de perchoirs positionnés au-dessus des chaînes d'alimentation et des lignes de pipettes mais aussi entre les pondoirs.

► sur 12 ans pour la coque et l'autre sur sept ans afin de financer le matériel.

Jardins d'hiver en bois traité à cœur

La construction du bâtiment a été confiée à l'entreprise Le Couillard (Saint-Nicolas-du-Pelem), celle-ci a démarré les travaux de gros œuvre fin septembre pour terminer le poulailler en novembre. Présent le 26 janvier, Raymond Le Bour, commercial, en a détaillé les principales caractéristiques :

- un bâtiment statique de 136 m de long par 23,5 m de large avec une nef centrale de 128 m x 13,10 m (dalle béton) et deux jardins d'hiver de 5 m de large chacun,
- les bardages latéraux de la nef centrale sont en panneaux sandwich avec isolation en mousse de polyuréthane (50 mm d'épaisseur),
- les bardages des jardins d'hiver sont en bois traité à cœur et ne sont pas isolés,
- les volets de ventilation montés sur tubes sont actionnés par des drisses nylon,
- un chapiteau ouvert au faîtage, l'isolation du plafond est en mousse



▲ Cécile Hareau, responsable activités poudeuses alternatives à la coopérative du Gouessant : « Actuellement, le contexte en plein air permettrait de mettre davantage de candidats à l'étrier, mais on se contente de réaliser les projets déjà dans les tuyaux car nous ne voulons pas prendre le risque d'engorger le marché ».

de polyuréthane (30 mm d'épaisseur),
- les locaux techniques de 8 m x 13,5 m comprennent le local de stockage des œufs (27 m²), le sas sanitaire, l'espace de travail et de conditionnement des œufs, les bureaux et les sanitaires.

Lampes et veilleuses basse consommation

A l'intérieur de la nef centrale dont la surface au sol est entièrement recouverte de caillebotis, ont été disposés :

- 10 lignes de chaînes plates,
- 41 blocs de pondoirs centraux à deux étages (610 poules par bloc). Caillebotis, chaînes d'alimentation et pondoirs ont été fournis par la société Agromat, distributrice du matériel Big Dutchman. Présent à la porte-ouverte, Philippe Le Leu a mis en avant la facilité d'entretien des pondoirs avec leurs perchoirs rabattables, leur toit ouvrable, leurs pièges à poussières au niveau des déflecteurs. « Ils peuvent être nettoyés sur place sans être démontés ».

- quatre lignes de pipettes (Corti) fournies par la société Premel-Cabic

qui s'est également chargée de l'électricité,

- 2 500 m de linéaires de perchoirs positionnés au-dessus des chaînes d'alimentation et des lignes de pipettes ainsi qu'au niveau des différentes séparations aménagées entre les blocs de pondoirs. D'autres perchoirs ont été ajoutés avant la mise en place du lot pour parvenir au total réglementaire de 3 750 m (15 cm/poule).

L'éclairage est assuré par deux rangées de 40 lampes halogènes réglables (Osram) qui consomment seulement 23 W pour un rendu de 40 W, complétées par une rangée centrale de veilleuses (équivalant à 25 W pour une consommation réelle d'environ 17 W). Un boîtier Ekostar (Tuffigo-Rapidex) permet de gérer la ventilation en deux zones (ouverture des trappes et des admissions d'air), la lumière, la distribution d'aliment et d'eau.

Catherine et André Le Gall sont désormais dans le feu de l'action, les 25 000 poules ayant fait leur entrée le 2 février dernier, dans un bâtiment préalablement coupé en trois dans le sens de la longueur afin d'éviter les éventuels « mouvements de vagues ».